Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

Québec

TEST D'ÉQUIVALENCE DE NIVEAU DE SCOLARITÉ (TENS)

CAHIER PRÉPARATOIRE

SCIENCES HUMAINES



SARCA

CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES / CSDPS

AOÛT 2026

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 4

GÉOGRAPHIE 5

LES GRANDS ENSEMBLES 6

D'AUTRES ASPECTS GÉOGRAPHIQUES IMPORTANTS DANS LE MONDE 8

RÉPARTITION DE LA POPULATION 8

PAYS 9

ÉCONOMIE ET GÉOGRAPHIE 9

GÉOGRAPHIE DU CANADA 10

GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC 13

Régions administratives du Québec 14

Carte muette du Québec 15

EXERCICES 16

GESTION ÉCONOMIQUE ET POUVOIR POLITIQUE 18

BESOINS ET RARETÉ DES RESSOURCES 18

LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE 18

COMMUNISME, SOCIALISME, CAPITALISME 19

LA PRODUCTION 19

LES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES MODERNES 20

LES RÉGIMES POLITIQUES 20

LA GAUCHE OU LA DROITE 21

L'OPPOSITION DANS LES RÉGIMES TOTALITAIRES 21

LES PRINCIPALES RÉVOLUTIONS 22

LE TERRORISME INTERNATIONAL 23

EXERCICES 24

HISTOIREMONDIALE 25

LA GUERRE 14-18 25

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS 26

LA PREMIÈRE GUERRE ET LE CANADA 26

LA CRISE DE 1929 27

LA GUERRE 39-45 27

LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE 28

ISRAËL 29

LE VIETNAM 30

Politique à travers le monde 30

HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA 31

1534 – 1760 31

1760–1850 ..... *31*
1850–1896 ..... *32*
1896– 1960 ..... *33*
LA RÉVOLUTION TRANQUILLE *33*
LA CRISE D'OCTOBRE *34*
1976 ..... *34*
LE SYSTÈME POLITIQUE ET JUDICIAIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA 35
SITUATION EXTÉRIEURE DU QUÉBEC ET DU CANADA *35*
SITUATION INTÉRIEURE DU QUÉBEC ET DU CANADA *35*
LE PARTAGE DES POUVOIRS *35*
LE POUVOIR LÉGISLATIF *36*
LE POUVOIR EXÉCUTIF *37*
LE POUVOIR JUDICIAIRE *37*
LE FONCTIONNEMENT DU PARLEMENT *37*
LE CHEMINEMENT D'UN PROJET DE LOI *38*
LE SYSTÈME JUDICIAIRE *39*
LES DIFFÉRENTS TRIBUNAUX 39
LE FARDEAU DE LA PREUVE *41*
CONCLUSION 42
AUTOÉVALUATION 43
CORRIGÉ 51

INTRODUCTION

Le cahier comprend deux parties :

1. La première partie est divisée en quatre chapitres. Dans le premier, vous retrouverez les notions de base essentielles en géographie, tandis que le second porte sur les sciences économiques et politiques. Les troisième et quatrième chapitres vous familiariseront avec les principaux événements de l'histoire mondiale et de ceux du Québec et du Canada. Le quatrième chapitre traitera du système politique et judiciaire en vigueur dans notre pays.

   Cette première partie est à lire attentivement. Il est très important, si vous ne comprenez pas le sens de certains mots, n'hésitez pas à chercher le sens dans un dictionnaire.

   À la fin de certains chapitres, quelques exercices vous permettront d'acquérir quelques connaissances supplémentaires. ***Vous ne trouverez pas de corrigé pour ces exercices***. Pour les faire, reportez-vous à un dictionnaire, de préférence un Petit Larousse illustré, dans lequel on trouve à la fois les noms communs, les noms propres et de nombreuses cartes géographiques.

   Nous vous suggérons de bien vous familiariser avec les cartes géographiques de l'Europe, du Moyen-Orient, du Québec et du Canada.

2. Dans la deuxième partie, vous trouverez une série de quarante questions. Les réponses sont à choix multiples, du même genre que celles que vous retrouverez dans le test.

   Lisez bien chaque question avant d'y répondre. Le corrigé qui se trouve à la fin vous permettra de vous évaluer.

En complément de ce document, nous vous recommandons d'aller consulter le site

https://www.alloprof.qc.ca/

BONNE CHANCE!

Un dernier conseil :
Pour améliorer vos connaissances en sciences humaines, prenez l'habitude d'écouter les bulletins de nouvelles à la radio et à la télévision et de faire une lecture attentive des journaux.

GÉOGRAPHIE

Posséder un minimum de connaissances en géographie est nécessaire pour mieux comprendre l'histoire et l'économie mondiale.

Lire attentivement le texte suffira pour vous donner une idée générale de la géographie mondiale et canadienne.

Voici quelques habiletés à développer :

- **S'orienter sur une carte** (Nord, Sud, Est, Ouest);
- **Repérer et nommer** les continents, les grands pays du monde, les océans, les mers et les principaux cours d'eau;
- **Connaître les caractéristiques** du climat et de la végétation du Québec et du Canada;
- **Connaître des aspects géographiques** qui sont importants dans le monde (les grands sommets, les eaux douces ou salées, des zones fertiles ou des déserts, etc.).

LES GRANDS ENSEMBLES

Lorsqu'on observe la carte du monde (figure 1), on voit l'importance de la surface occupée par l'eau. En effet, elle couvre 72% de l'ensemble de la planète.

FIGURE 1

CARTE DU MONDE



CARTE DU MONDE MUETTE



Vous remarquerez que toute cette eau ne forme qu'une seule et unique grande masse qu'on a, par convention, divisée en quatre masses plus petites, les quatre océans. Ils ont pour noms **Atlantique**, **Pacifique**, **Indien** et **Arctique**.

Près des côtés, les océans prennent souvent le nom de mer ou de golfe. Ce sont généralement des endroits ayant une grande importance économique et politique pour les pays qu'ils bordent.

Les principales mers et les principaux golfes, ceux dont on entend le plus souvent parler, sont les suivants :

Le golfe Persique et la mer d'Oman

C'est par cette voie que s'effectue le transit du pétrole provenant, entre autres, de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes, de l'Iraq et de l'Iran. À cause du conflit qui oppose ces deux derniers pays, la région du golfe Persique est devenue le théâtre de nombreuses attaques contre des pétroliers.

La mer de Beaufort

Située au nord-ouest du Canada, cette région est très importante en raison des réserves pétrolières qu'elle renferme.

La mer Méditerranée

Située entre l'Europe méridionale et l'Afrique du Nord, elle sert de route de navigation par le détroit de Gibraltar vers l'océan Atlantique et par le canal de Suez vers l'Asie. Elle offre, de plus, des avantages touristiques appréciables.

La mer du Nord

Servant de passage vers les pays d'Europe occidentale, cet endroit connaît un trafic maritime intense. Deux des trois plus grands ports mondiaux se trouvent sur ses rives; ce sont ceux de **Londres** et de **Rotterdam**.

Les mers et les océans jouent un rôle économique primordial pour l'humanité, car en plus de servir au transport maritime, de nombreux pays comptent sur les ressources marines pour leur alimentation.

Les terres émergées représentent 28 % de la surface de la planète. La plus grande partie de ces terres se trouve dans l'hémisphère Nord du globe. On distingue cinq masses continentales. Ce sont **les Amériques**, **l'Europe** et **l'Asie**, **l'Afrique**, **l'Océanie** et **l'Antarctique**.

D'AUTRES ASPECTS GÉOGRAPHIQUES IMPORTANTS DANS LE MONDE

Les eaux salées

Les grands sommets du monde

Vous devez être capable de situer quelques grandes villes du monde et en connaître leurs attraits (musées, monuments, constructions importantes, etc.)

RÉPARTITION DE LA POPULATION

Actuellement l'humanité fait face au problème majeur de la surpopulation. En 1850, la planète comptait un milliard d'habitants. En 1984, la population atteignait le chiffre de 4,7 milliards; si elle continue de croître au même rythme, elle atteindra 6 milliards en l'an 2000 et plus de 8 milliards en l'an 2025.

S'il y a présentement des problèmes de surpopulation, ce n'est pas tellement à cause d'un manque d'espace, mais à cause d'une distribution inégale de la population. Ainsi, certaines régions comme l'extrême nord et l'extrême sud ne sont pas habitées, tandis que d'autres, favorisées par la nature ou par l'action de l'homme, sont devenues des zones de peuplement intense.

PAYS

Chacun des pays possède un territoire délimité par des frontières; celui-ci est habité par une nation dotée d'un gouvernement et d'une organisation économique qui lui sont propres.

La capitale d'un pays est la ville où siège habituellement le gouvernement, centre de la vie politique.

Un pays peut être plus ou moins célèbre en raison de son influence économique, politique, ou encore à cause de sa position stratégique en temps de conflit.

ÉCONOMIE ET GÉOGRAPHIE

Chaque pays jouit de la présence sur son territoire d'une certaine quantité de ressources naturelles. Celles qu'il ne possède pas et qui lui sont nécessaires, il devra se les procurer par l'échange. C'est la base du commerce extérieur ou commerce international que les nations ont établi entre elles. Par exemple, le Québec peut vendre du bois à un pays étranger (exportation) et, avec l'argent reçu, acheter des oranges qu'il ne peut produire sur son territoire (importation).

GÉOGRAPHIE DU CANADA

Deuxième plus grand pays au monde après l'URSS (Union des républiques socialistes soviétiques), le Canada occupe une position stratégique entre les États-Unis et l'URSS.

Environ 24 millions de personnes y habitent.



(http://fr.wikipedia.org/wiki/Provinces_et_territoires_du_Canada#Provinces_et_territoires_f.C3.A9d.C3.A9raux)
Carte interactive du Canada montrant les dix provinces, les trois territoires et les capitales

Visualisez aussi d'autres cartes du Canada en vous rendant dans Google image : entrez les mots-clés ***carte du Canada ou provinces canadiennes***.

FIGURE 2

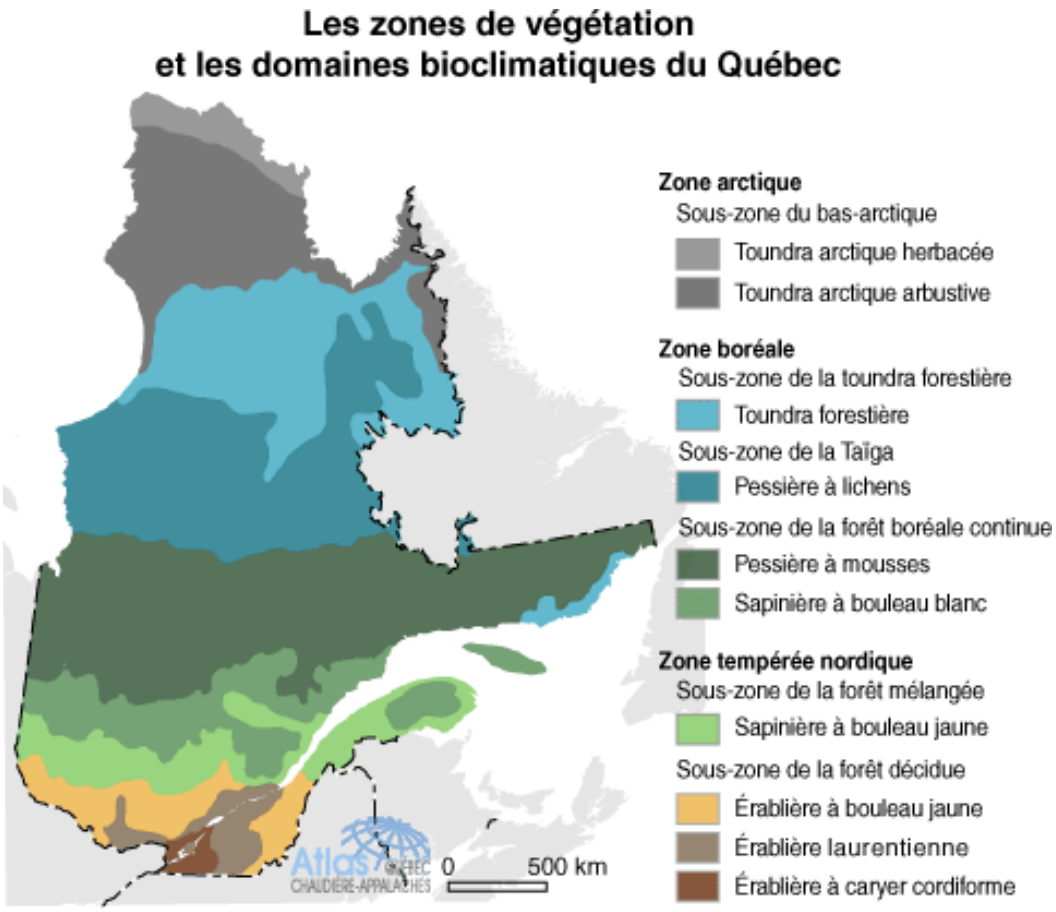

La population est répartie très inégalement sur le territoire surtout en raison du climat, tempéré au sud et d'un froid rigoureux au nord (figure 2).

Le territoire canadien est divisé en dix provinces et deux territoires. Chaque province possède son propre gouvernement, mais est soumise à l'autorité du gouvernement fédéral dans certains domaines. Les deux territoires, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, sont administrés par le fédéral.

Chaque province base son économie sur des ressources particulières.

- Dans les Maritimes (Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse), les principales ressources sont la pêche (morue et saumon) et l'agriculture (pomme de terre).
- Le Québec est riche en forêts et en potentiel hydroélectrique.
- L'Ontario a connu un développement industriel important, surtout à cause de sa position géographique avantageuse.

- Les provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) sont productrices de blé. De plus, le pétrole joue un rôle économique important dans cette région. On les appelle aussi « *Les grandes Prairies canadiennes* ».
- Isolée des autres provinces par les Rocheuses, la Colombie britannique est surtout reconnue pour la qualité de ses forêts et de ses pêcheries.

Apprenez-en davantage sur les zones importantes de population du Canada. Essayez de comprendre pourquoi les gens se sont établis à des endroits stratégiques pour y vivre.

http://www.marinepilots.ca/fr/region-grands-lacs.html

CARTE MUETTE DU CANADA



GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC

Les frontières du Québec ont connu diverses modifications au cours de l'histoire. C'est ainsi qu'à une certaine époque, le Labrador, maintenant propriété de Terre-Neuve, faisait partie du territoire québécois.

Surtout concentrée dans la partie sud de la province, une population de 6 540 000 y habitait en 1984.

On retrouve sur le territoire québécois trois types de climat auxquels correspondent quatre zones de végétation (figure 3). La forêt mixte et la forêt de conifères subissent l'influence d'un climat continental humide. Au centre du Québec, dans la zone de forêt clairsemée, sévit un climat continental froid. À l'extrême nord, à cause de l'influence d'un climat arctique, le sol demeure gelé en permanence; c'est la toundra où il ne pousse que mousses et lichens.

Visualisez des cartes sur la végétation du Québec sur le site d'AlloProf.

Le site Internet suivant vous en propose d'autres également :

http://vuesensemble.atlas.gouv.qc.ca/site_web/accueil/index.htm

Régions administratives du Québec

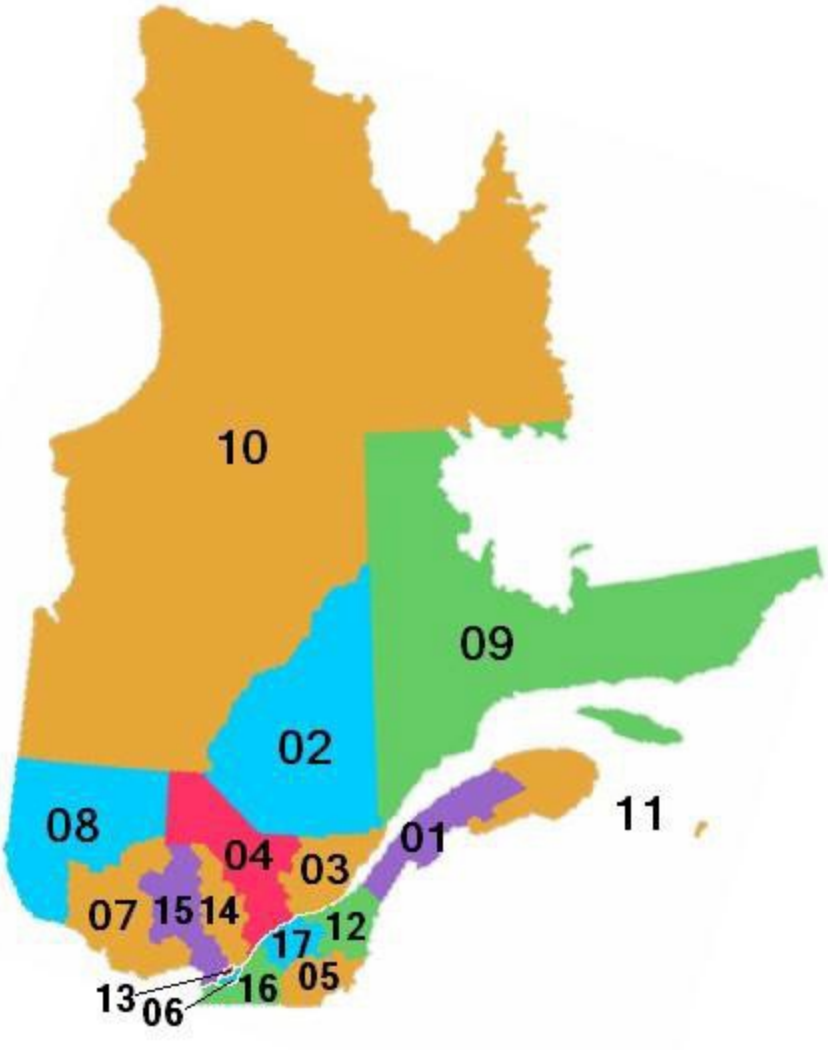

(1)- Bas-Saint-Laurent
(2)- Saguenay-Lac-Saint-Jean
(3)- Capitale-Nationale
(4)- Mauricie
(5)- Estrie
(6)- Montréal
(7)- Outaouais
(8)- Abitibi-Témiscamingue
(9)- Côte-Nord
(10)- Nord-du-Québec
(11)- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
(12)- Chaudière-Appalaches
(13)- Laval
(14)- Lanaudière
(15)- Laurentides
(16)- Montérégie
(17)- Centre-du-Québec

Regions_administratives_du_Quebec.png
(458 × 534 pixels, taille du fichier : 45 Kio, type MIME : image/png)

CARTE MUETTE DU QUÉBEC

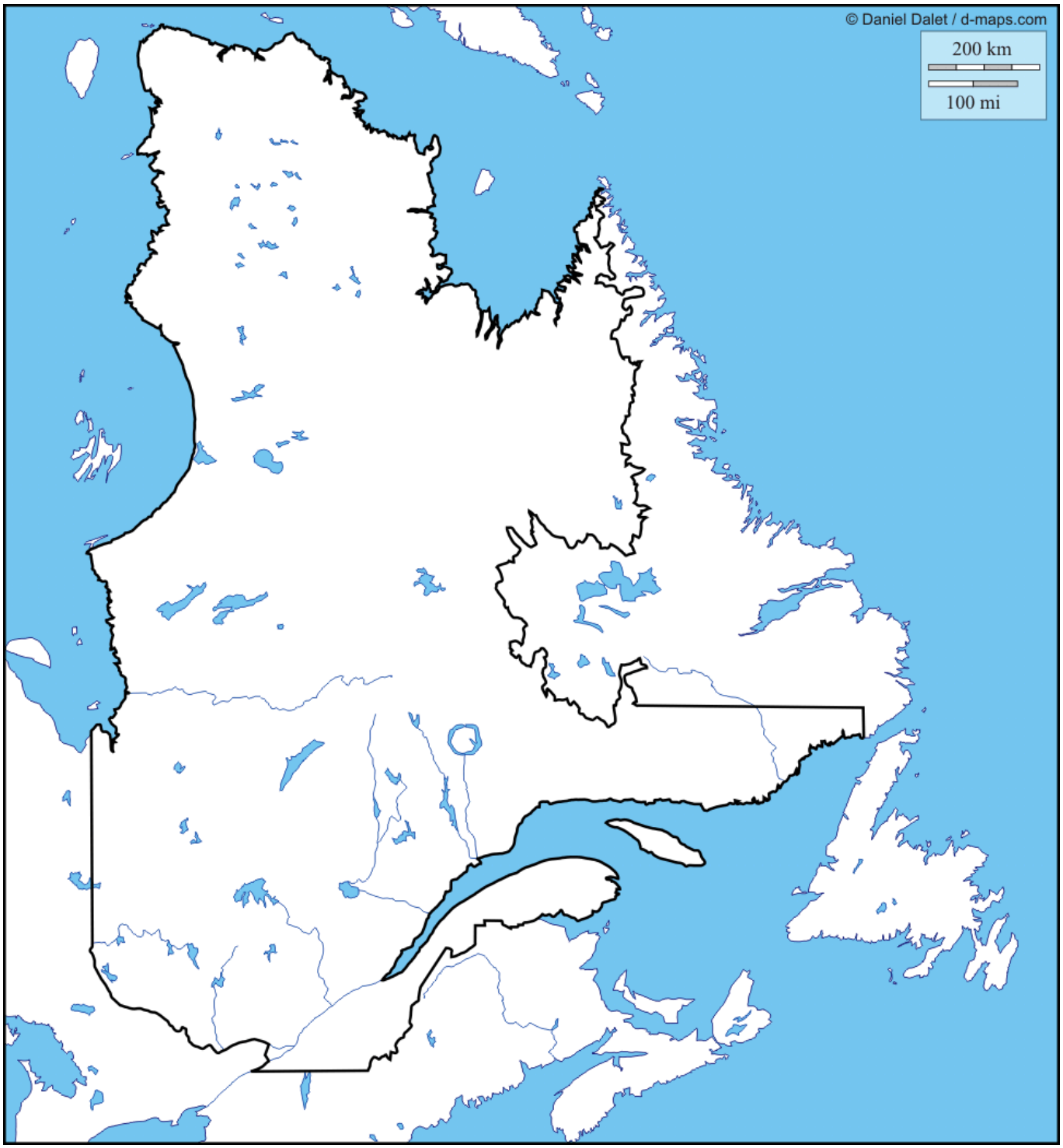

EXERCICES

Voici maintenant, pour vous permettre d'augmenter vos connaissances en géographie, quelques exercices faciles. Comme il n'y a pas de corrigé, vous devrez utiliser votre dictionnaire pour chercher ou vérifier vos réponses.

1. Les villes suivantes sont les capitales de quels pays?

Pékin:	_____	Moscou:	_____
Washington:	_____	Ottawa:	_____
Londres:	_____	Paris:	_____
Santiago:	_____	Managua:	_____
Tokyo:	_____	New Delhi (Nouvelle Delhi) :	_____

2. À qui appartient l'Alaska et de quelle façon a-t-elle été obtenue?

   _____

3. Quelle chaîne de montagnes (Cordillère) se trouve au sud de l'Amérique?

   _____

4. Si vous allez faire du ski sur le versant nord des Pyrénées, dans quel pays serez-vous?

   _____

5. En Égypte, à quoi servaient les pyramides? _____

   _____

6. Sur quel continent sont situés :

   A) Le désert du Sahara _____
   B) Le Sahel _____
   C) La Sibérie _____
   D) L'Éthiopie _____
   E) Le canal de Suez _____

7. Sur la carte muette du Québec, identifiez les éléments suivants :

A) Le Labrador
B) La Baie James
C) La Baie d'Hudson
D) Le fleuve Saint-Laurent
E) Le lac Saint-Jean
F) Québec
G) Montréal
H) L'île d'Anticosti
I) Le réservoir Manicouagan
J) La péninsule gaspésienne

GESTION ÉCONOMIQUE ET POUVOIR POLITIQUE

Si vous observez les événements de la scène politique fédérale ou provinciale, vous constaterez l'importance des questions économiques. En fait, celles-ci sont au centre de toute l'activité politique de nos gouvernements.

Dans ce chapitre, nous verrons de quelle façon et pour quelles raisons l'économie et la politique sont si liées.

Il ne s'agit pas ici d'analyser en détail le fonctionnement de nos institutions, mais simplement de voir quels sont les fondements politiques et économiques des sociétés modernes.

BESOINS ET RARETÉ DES RESSOURCES

Toutes les sociétés font face à un même problème fondamental; celui de la rareté. En effet, les ressources (naturelles ou humaines) sont toujours disponibles en quantité limitée alors que les besoins de la population sont illimités.

Les animaux trouvent directement dans leur environnement ce qui est nécessaire à la satisfaction de leurs besoins. À l'inverse, l'homme doit transformer la nature pour survivre : par exemple, ce ne sont pas les minéraux qui servent à la consommation, mais plutôt leurs dérivés qui sont utilisés comme une voiture, une bicyclette, etc.

Or, la production, la distribution et la consommation des biens matériels ainsi que les services destinés à la satisfaction des besoins humains constituent la base de la vie économique. L'organisation de cette dernière, dans une société donnée, est représentée par le système économique.

LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE

Étant donné l'insuffisance des ressources disponibles, il s'avère indispensable d'établir des priorités ou bien encore de faire des choix. Dans un certain contexte, le gouvernement devrait-il doter la population d'équipements sportifs ou bien investir dans la construction de logement à prix modiques?

Toutes les sociétés élaborent donc un système économique qui tente de répondre adéquatement aux trois questions suivantes :

1. **Quoi produire** : À partir des ressources disponibles, il faudra établir les biens et les services qui seront offerts à la population.
2. **Pour qui produire** : Qui aura accès aux biens et aux services? De quelle façon seront-ils partagés? Chacun y aura-t-il les mêmes facilités d'accès?
3. **Comment produire** : Quels moyens prendra-t-on pour satisfaire les objectifs?

COMMUNISME, SOCIALISME, CAPITALISME

Pour satisfaire leurs besoins, les populations humaines ont élaboré différents types de système économique. Ces systèmes se sont développés au cours des âges pour faire face aux besoins nouveaux. Aujourd'hui, la plupart des pays disposent de systèmes économiques originaux, s'orientant vers l'un ou l'autre des deux pôles suivants :

- **Système d'économie dirigée** : L'État dirige l'économie. C'est le principe des systèmes communistes et socialistes. Dans le premier cas, les moyens de production (capital et ressources naturelles) appartiennent exclusivement à l'état. Dans le second cas, les travailleurs peuvent, eux aussi, en être propriétaires. Ces derniers sont alors regroupés dans des fédérations d'associations de producteurs.
- **Système d'économie non-dirigée** : L'État n'intervient pas. C'est le principe du système capitaliste. Il est fondé sur la recherche du profit, l'initiative individuelle, la propriété privée des moyens de production et la libre concurrence entre les entreprises.

LA PRODUCTION

Dans un système économique communiste, comme en U.R.S.S., les moyens de production appartiennent à la collectivité et la production se réalise selon un plan de base.

Le plan : En Union soviétique (URSS) le plan de production est révisé tous les cinq ans. L'état fixe à chaque entreprise un quota de production; il détermine ce qu'il faut produire et en quelle quantité.

Cependant, dans un système économique capitaliste, comme aux États-Unis, les moyens de production appartiennent aux intérêts privés et la production se réalise en fonction de la demande des consommateurs.

L'offre et la demande : Les entreprises doivent adapter leur offre de produits ou de services en fonction de ce que les acheteurs sont disposés à prendre à un prix donné. Ainsi, chaque consommateur exerce un « pourvoir d'achat ».

LES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES MODERNES

Les systèmes d'économie dirigée et non-dirigée qui ont été décrits plus haut correspondent à des systèmes à l'état « pur ». En pratique, si on observe les tendances du développement économique de l'ensemble des pays, on voit que la plupart des systèmes économiques sont mixtes, c'est-à-dire qu'ils sont établis à partir d'éléments empruntés aux systèmes d'économie dirigée et non-dirigée.

Ainsi, la Chine communiste commence à modifier ses politiques économiques pour les adapter à de nouvelles conditions; elle emprunte de plus en plus d'éléments du système capitaliste; c'est pourquoi on dit qu'elle se libéralise.

Le Canada et le Québec ont un système économique qui les classe dans le groupe des pays à tendance capitaliste (économie non-dirigée). Cependant, le secteur public y est relativement important. Air Canada, Radio-Québec, Hydro-Québec, la Caisse de dépôts et de placements du Québec, Radio-Canada, SOQUIP, SOQUEM ne sont que quelques exemples de l'implication économique des États canadiens et québécois.

Vous devez connaître quelques grandes entreprises québécoises ainsi que les secteurs d'activités dans lesquels elles œuvrent.

Voici un lien Internet intéressant à consulter :

http://www.erudit.org/culture/cd1035538/cd1044827/6368ac.pdf

Dans google, entrez les mots-clés suivants : **grandes-entreprises-québécoises-20e siècle**

LES RÉGIMES POLITIQUES

Des systèmes économiques différents détermineront des rapports sociaux différents dans l'ensemble de la population. Comme le système économique implique des choix de société, il est normal que cela ait des répercussions sur la vie politique de la nation. Ainsi, dans un système communiste où l'état décide quoi, pour qui et comment produire, il est bien évident que les libertés individuelles, que nous considérons ici comme fondamentales, seront affectées et certainement réduites.

En principe, le choix d'un système économique devrait répondre aux attentes de la majorité de la population. Dans ce cas, le pouvoir politique ne serait pas nécessaire pour maintenir en force un système économique donné.

Mais si on observe la situation mondiale, on s'aperçoit que ce n'est pas toujours le cas. En effet, dans de nombreux pays, l'état utilise différents moyens de répression pour maintenir en place son système économique, et ceci souvent contre la volonté de la majorité de la population.

Voyons donc brièvement quels sont les principaux systèmes politiques et quels sont les rapports qui les unissent aux systèmes économiques.

Si vous lisez les journaux, vous êtes sans doute déjà familier avec les problèmes et les événements dont il sera question ici.

LA GAUCHE OU LA DROITE

On entend souvent parler, en politique, de **régime de droite** et de **régime de gauche**.

Cette classification se fonde sur les tendances économiques des gouvernements. Ainsi, les **régimes de gauche** seront associés à un système économique socialiste ou communiste, tandis que les **régimes de droite** donneront leur appui à un système capitaliste.

La démocratie est un système politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté. Il élit, lors d'élections libres, des représentants qui seront chargés de prendre des décisions. S'il n'est pas satisfait, il fera valoir cette insatisfaction lors des élections suivantes.

Au point de vue économique, les démocraties pourront privilégier un système socialiste (gauche) ou capitaliste (droite). Mais ce système ne sera pas imposé et maintenu par la force; il résultera plutôt d'un consensus social.

Les gouvernements élus démocratiquement se soucieront donc de satisfaire les attentes de la population afin de se maintenir au pouvoir.

Les pays à régime démocratique se caractérisent par la présence de partis politiques d'opposition. Cette caractéristique est une condition essentielle à la démocratie.

Le gouvernement canadien est un gouvernement démocratique, comme le sont ceux des États-Unis, de la France, de l'Inde, de la Grande-Bretagne, etc.

Les régimes totalitaires ou autoritaires sont des régimes qui se maintiennent au pouvoir par la force. Ces régimes ne tiennent pas compte de la volonté populaire. Ils peuvent permettre le favoritisme provoquant l'injustice sociale.

Les régimes totalitaires se caractérisent par la répression de la contestation et de partis politiques d'opposition.

Aussi appelés dictatures, ils sont dits d'extrême droite quand ils protègent un système économique capitaliste et d'extrême gauche un système communiste.

Historiquement, certaines dictatures sont tristement célèbres, tant par leur durée que par leur violence, par exemple, celles de Franco (en Espagne); de Mussolini (en Italie); d'Hitler (en Allemagne).

L'OPPOSITION DANS LES RÉGIMES TOTALITAIRES

Sous un régime totalitaire, l'opposition ne peut s'exprimer librement. Les opposants du régime sont souvent victimes de répression (emprisonnement, torture, assassinat), ce qui entraîne une radicalisation de leur position : **étapes successives de guérilla, de guerre**.

La guérilla : On parle de guérilla lorsque les opposants entrent en lutte armée contre le gouvernement. Ils ne disposent généralement pas des mêmes ressources que l'armée officielle (gouvernementale), et recourent donc aux tactiques de harcèlement.

On retrouve présentement (1986) la guérilla en Afghanistan, en Éthiopie, au Nicaragua, au Pérou, etc.

La guerre civile : Si la contestation se généralise et si presque toute la population prend les armes, c'est la guerre civile.

Au siècle dernier, la guerre de Sécession qui opposa le Sud au Nord des États-Unis fut une guerre civile. Plus récemment, le Liban a été miné par une guerre civile meurtrière. Ce pays est actuellement occupé par des forces étrangères qui compromettent même sa souveraineté. Dans une guerre civile, donc, tous les participants prennent les armes jusqu'à ce que l'un des camps adverses soit vainqueur. Si l'opposition l'emporte, on parle de révolution.

LES PRINCIPALES RÉVOLUTIONS

Voyons maintenant les changements apportés par les principales révolutions du 20e siècle.

La révolution russe : En 1917, les Bolcheviks (communistes) renversent le régime des Tsars. Ils créent l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) et y instaurent une dictature du prolétariat.

C'est la première révolution socialiste de l'histoire et la première fois aussi qu'un système économique applique la doctrine de Karl Marx (marxisme). Lénine, Trotski et Staline sont principalement associés à cette révolution.

La révolution chinoise : À cause de l'importance de sa population, la Chine a toujours fait face à un état de crise. Une très mauvaise distribution des richesses faisait que le peuple ne pouvait se nourrir, se vêtir et se loger convenablement, pendant que l'Empereur et sa bureaucratie abusaient de leur position. En 1949, les troupes communistes de Mao Tsé Toung prirent le pouvoir en Chine.

Le principal souci du nouveau gouvernement et de son leader Mao sera axé sur l'agriculture, la culture du riz en particulier.

On qualifie cette révolution de miracle chinois car on a réussi à satisfaire les besoins vitaux de la population (nourriture, logement, vêtement) et ce, dans une période relativement courte.

La révolution cubaine : En 1959, Fidel Castro a réussi à mettre sur pied, à Cuba, un régime socialiste (prosoviétique).

L'apparition d'un tel régime aux portes des États-Unis et l'installation sur l'île de missiles nucléaires russes ont créé chez les dirigeants américains, alors sous la présidence de John F. Kennedy, une véritable psychose qui a failli dégénérer en conflit mondial, ce qui a amené les Russes à retirer leurs missiles.

Le gouvernement américain n'accepte toujours pas la présence de ce régime. L'empressement des Américains à intervenir dans les affaires des pays de L'Amérique centrale (Nicaragua, Salvador,

Costa Rica, etc.) vient du fait qu'ils se sont promis de ne plus jamais laisser « un autre Cuba » s'installer en Amérique.

La révolution nicaraguayenne : Les Sandinistes (socialistes) délogent du pouvoir la famille Somoza qui a pendant longtemps, dirigé un régime d'extrême droite des plus répressifs.

On organise une réforme agraire, c'est-à-dire qu'on redistribue la terre aux paysans.

Cette révolution est récente. Le pouvoir des Sandinistes est contesté par les États-Unis qui appuient les régimes de droite et d'extrême droite des pays voisins. Les États-Unis accusent le Nicaragua d'exporter sa révolution, c'est-à-dire de fournir des armes à la guérilla au Salvador. De son côté, le Nicaragua accuse les États-Unis de vouloir l'envahir.

La révolution iranienne : Presque tout le monde a entendu parler de l'Ayatollah Khomeiny. Depuis qu'il a renversé le régime du Shah d'Iran, il fait souvent la manchette des journaux.

L'Iran essaie d'exporter sa révolution islamique dans les pays voisins. Le fanatisme de ses « soldats » leur fait commettre des actes qui nous paraissent tout à fait inexplicables.

LE TERRORISME INTERNATIONAL

Jusqu'aux années 70, les groupes de guérilla en action dans plusieurs pays pouvaient, pour se procurer armes, explosifs et technologie, compter sur le support des grandes puissances capitalistes ou communistes. Les États-Unis, l'U.R.S.S., la Chine, Cuba étaient entre autres, des fournisseurs efficaces et intéressés auprès des pays en voie de développement. La guérilla et les guerres civiles ravageaient l'Afrique, l'Asie, l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale.

Cependant, aujourd'hui, la violence prend de l'ampleur. On voit de plus en plus d'attentats se produire dans les pays industrialisés, dans les pays riches. La France, l'Italie, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Allemagne (R.F.A.), les États-Unis et dernièrement l'U.R.S.S. sont devenus la cible du terrorisme international.

Deux pays sont particulièrement accusés de promouvoir et de soutenir le terrorisme international: il s'agit de l'Iran de Khomeiny et de la Lybie du colonel Kadhafi.

Si l'Iran s'en défend toujours, le colonel Kadhafi, lui, ne s'en cache pas. Il existerait en Lybie des camps d'entraînement terroriste où seraient même « inscrits » des ressortissants de tous les pays.

Les motifs de la Lybie et de l'Iran ne sont pas d'ordre économique mais d'ordre « justifier » : les dirigeants de ces pays accusent les pays occidentaux industrialisés de propager la violence dans les pays en voie de développement, tout en étant eux-mêmes épargnés et ceci pour en retirer des profits.

EXERCICES

Encore une fois, pour ces exercices, vous ne trouverez pas de corrigé. Mettez à profit toutes vos connaissances pour répondre aux questions et vérifiez vos réponses dans le dictionnaire.

1. De quels pays les personnages suivants sont-ils ou étaient-ils les dirigeants?

   Winston Churchill _____

   George Washington _____

   Juan Carlos _____

   Fidel Castro _____

   Joseph Staline _____

   Wilfrid Laurier _____

   Theodore Roosevelt _____

   Salvador Allende _____

   Indira Gandhi Harry Truman _____

   Le Général de Gaulle _____

   Jean-Claude Duvalier _____

   Valeri Giscard d'Estaing _____

2. Deux partis politiques se disputent le pouvoir aux États-Unis, ce sont les partis Républicain et Démocrate. À quel parti appartiennent ou ont appartenu les présidents américains suivants?

   J.F. Kennedy _____

   L.B. Johnson _____

   R. Nixon _____

   G.R. Ford H. Truman _____

   D.D. Eisenhower _____

HISTOIRE MONDIALE

En ce qui concerne l'histoire mondiale, nous allons nous en tenir aux événements les plus marquants du 20e siècle.

Dans ce chapitre, ce ne sont pas tellement les dates qu'il importe de connaître, mais bien plutôt l'ordre des événements.

Bien que l'histoire ne soit pas faite exclusivement de guerres et de conflits, il ne faut pas vous étonner de l'importance qu'on leur accordera ici. En effet, ces événements ont eu un rôle très important dans le développement des relations internationales telles que nous les connaissons aujourd'hui.

LA GUERRE 14-18

La guerre 14-18 fut la première guerre mondiale. Certains pays d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Afrique se sont affrontés lors de ce conflit.

On dit généralement que l'assassinat, à Sarajevo (Yougoslavie), de l'archiduc François Ferdinand, héritier de la couronne d'Autriche, fut la cause du déclenchement des hostilités. Cependant, cet assassinat ne peut, à lui seul, avoir été à l'origine d'une guerre aussi longue et meurtrière.

Quelles ont été les causes politiques et économiques de ces conflits mondiaux? Trois éléments attirent ici notre attention.

- Il existait, à l'époque, une grande rivalité économique entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne.
- Cette dernière, par son dynamisme économique, accaparait les marchés économiques qui, jusque-là, avaient appartenu à la Grande-Bretagne.
- Les puissances européennes avaient un arsenal militaire très important.
- Il y avait aussi une rivalité politique entre les grandes puissances impérialistes de l'époque. D'une part, la Grande-Bretagne et la France et d'autre part, l'Allemagne et l'Autriche tentaient d'étendre leur influence politique et, de ce fait, se concurrençaient.
- Dans ce contexte, l'assassinat de François Ferdinand devint le prétexte à la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie (maintenant Yougoslavie).

Dans cette guerre, la France, la Grande-Bretagne, la Russie, la Serbie, le Japon, les États-Unis, l'Italie et le Canada ont affronté l'Allemagne, l'Autriche et leurs alliés, la Bulgarie, la Hongrie, l'Empire Ottoman et l'Arabie.

Ce fut une guerre d'usure. On s'est battu durant quatre ans, jusqu'à l'épuisement des ressources. Le conflit s'est soldé par la défaite de l'Allemagne et de l'Autriche. Lors de la signature du Traité de Versailles, l'Allemagne s'est engagée à ne pas se réarmer. Elle perdit, de plus, une partie de son territoire et dut renoncer à ses colonies. Deux nouveaux pays furent créés, soit la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

Un fait à noter, la Russie alors en pleine révolution, s'est retirée du combat avant la fin des hostilités en signant un pacte avec l'Allemagne.

On estime qu'environ 10 millions de personnes, dont 55 000 Canadiens, perdirent la vie lors de ce conflit. Cette Grande guerre, comme on l'appelle encore aujourd'hui, précéda la guerre 1939-1945 encore plus sanglante.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

À la fin de la guerre, pour éviter un retour aux conflits armés, on a fondé la Société des Nations dans le but de trouver une solution pacifique aux problèmes internationaux.

LA PREMIÈRE GUERRE ET LE CANADA

L'entrée en guerre du Canada marque le début d'une époque de troubles sociaux.

Le gouvernement canadien, dirigé à l'époque par les conservateurs de Robert Borden, décide de déclarer la guerre à l'Allemagne pour appuyer nos deux « mères-patries », la France et la Grande-Bretagne. On note l'envoi de soldats volontaires en Europe.

Les engagements volontaires sont cependant peu nombreux, en particulier chez les Canadiens-français, et Borden exige plus de soldats. Son gouvernement va donc voter la conscription (enrôlement obligatoire).

Le Québec est contre ce projet tandis que les provinces anglophones y sont favorables. Des émeutes éclatent à Québec. Le gouvernement fédéral, pour une première fois, impose sa loi des mesures de guerre.

La guerre 14-18 a eu au Canada des conséquences sociales importantes; le fossé entre les Canadiens-français et les Canadiens-anglais s'est élargi.

Au point de vue politique, les conservateurs ont payé le prix de la conscription puisque, pendant 40 ans, ils auront perdu la faveur des Québécois.

Référez-vous au site du Musée canadien de la guerre pour comprendre ces grands événements : http://www.museedelaguerre.ca/accueil.

LA CRISE DE 1929

La guerre a été économiquement très rentable pour les États-Unis et le Canada. La vente de blé remplaçait les récoltes européennes détruites. Toute la production canadienne s'est faite autour de l'industrie de guerre. Mais après la guerre, ces industries ont eu beaucoup de peine à s'adapter à l'économie de paix. De 1929 à 1939, on assista à une grave période de crise économique.

LA GUERRE 39-45

Au début des années 30, on assiste à la montée de dictatures en Allemagne (sous Hitler) et en Italie (sous Mussolini).

1933 L'Allemagne quitte la Société des Nations. Ensuite, dénonçant le Traité de Versailles, elle se réarme et instaure le service militaire laissant peu de doute sur la volonté d'Hitler d'aller jusqu'à la guerre pour réaliser ses plans de domination européenne.

1939 Elle conclut un pacte d'amitié germano-soviétique avant de s'attaquer, le 1er septembre, sans déclaration de guerre, à la Pologne. Elle anéantit l'armée polonaise en 26 jours et partage le pays avec l'U.R.S.S. La Grande-Bretagne, La France, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada déclarent la guerre à l'Allemagne. Les États-Unis proclament leur neutralité.

1940 L'Allemagne déclenche des campagnes d'attaques foudroyantes contre l'Europe occidentale : c'est « la guerre éclair ». En quelques semaines, elle conquit le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, le Luxembourg et la France. Le Maréchal Pétain, à la tête du gouvernement français, demande l'armistice mais le général De Gaulle, réfugié à Londres, appelle les Français à la résistance. L'Allemagne échoue dans sa tentative d'envahir la Grande-Bretagne. Hitler signe le pacte triparti avec l'Italie et le Japon : ce sont les pays de l'Axe.

1941 C'est l'extension du conflit au sud-est européen et à l'Afrique du Nord. L'Allemagne envahit l'union soviétique. Le 7 décembre, le Japon attaque Pearl Harbour, dans l'océan Pacifique, entraînant les États-Unis dans la guerre. Avec l'extension du conflit à l'Extrême-Orient, il s'agit vraiment d'une guerre mondiale.

1945 En mai, l'Allemagne capitule sans condition. Le Japon, cependant, poursuit la guerre. Les Alliés repoussent les forces nippones et, portent la guerre jusque dans l'archipel japonais. Les 6 et 9 août, l'attaque américaine par bombe atomique d'Hiroshima et de Nagasaki provoque la capitulation immédiate du Japon, marquant la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE

On compte 40 millions de morts dont 6 millions de déportés raciaux et 4 à 5 millions de déportés politiques en Allemagne. Les deux explosions atomiques font plus de 120 000 morts et 100 000 blessés. L'U.R.S.S. pleure 20 millions de ses citoyens.

Les pertes matérielles sont énormes : l'Europe est en ruines.

Ce conflit entraîne, à l'échelle mondiale, des changements politiques importants.

En Asie, le retrait japonais laisse ouvert les problèmes de souveraineté : La Corée est occupée au nord par les Russes et au sud par les Américains, le Vietnam du Nord par les Chinois et le Vietnam du Sud par les Français.

En Europe, l'Allemagne est divisée en deux. L'Allemagne de l'Ouest (aujourd'hui la République fédérale allemande) passe sous le contrôle des Alliés, tandis que l'Allemagne de l'Est (la République démocratique allemande) passe sous le contrôle soviétique. Depuis lors, toute l'Europe est divisée en deux blocs : le bloc de l'Est, à tendance communiste, et le bloc de l'Ouest, à tendance capitaliste. Ces deux blocs représentent deux sphères d'influence qui sont encore déterminantes aujourd'hui.

Après la guerre, plusieurs **organisations et associations politiques** se forment. Nous verrons ici les plus importantes.

L'O.N.U. : La société des Nations qui n'avait pu remplir son rôle disparaît et fait place à L'O.N.U. (Organisation des Nations Unies). Elle siège à New York et regroupe des représentants de presque tous les États indépendants du monde. L'O.N.U. possède un conseil de sécurité. Composé de quinze membres, dont cinq permanents, il a le pouvoir d'envoyer, quand des conflits éclatent, des soldats de la force multinationale. Leur but sera de s'interposer entre les belligérants. On a vu récemment ces soldats à l'œuvre au Liban. Le Canada, sur mandat du conseil de sécurité, maintient un contingent armé à Chypre, en Grèce, et ce, depuis plusieurs années. La mission des soldats canadiens est d'empêcher un retour aux hostilités entre Chypriotes turcs et Chypriotes grecs.

Au conseil de sécurité, les cinq membres permanents ont un droit de veto sur toutes les décisions : c'est-à-dire que si un des cinq s'objecte à une décision, elle ne sera pas mise en force. Les cinq membres permanents sont les États-Unis, l'U.R.S.S., la Chine, la France et la Grande-Bretagne.

Le Plan Marshall : Comme on l'a vu précédemment, la guerre a détruit l'Europe. En 1948, les États-Unis proposent un plan de reconstruction européenne par lequel ils s'engagent à fournir un aide couvrant 85 % des coûts. Mais ils imposent certaines conditions économiques et politiques : que l'économie européenne soit capitaliste. L'U.R.S.S. refuse évidemment d'y adhérer.

LE COMECON : En réponse au plan Marshall, les pays du bloc de l'Est forment le COMECON. Cet organisme a pour but de favoriser les échanges économiques et la coopération technique et scientifique entre les pays membres : l'U.R.S.S., la Bulgarie, la Hongrie, la Mongolie, la RDA, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Pologne en font partie.

O.T.A.N. : Militairement, les nations occidentales non communistes se réorganisent. En 1949, elles forment l'O.T.A.N., l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. (NATO, en anglais). Destiné à assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord, l'O.T.A.N. comprend de grands commandements militaires intégrés, notamment en Europe. Les pays membres actuels sont les États-Unis, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Turquie, la Grande-Bretagne, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège et les Pays-Bas.

Le pacte de Varsovie: Pour faire contrepoids à l'O.T.A.N., les pays du bloc de l'Est signent un traité de défense réciproque, le Pacte de Varsovie. Aujourd'hui, les troupes du pacte de Varsovie sont formées de l'U.R.S.S., de la Bulgarie, de la Roumanie, de la Hongrie, de la Pologne, de la RDA et de la Tchécoslovaquie.

La fin de la guerre a aussi entraîné la formation de diverses **associations économiques** :

La CEE ou Marché commun: Le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas, la France, la République fédérale d'Allemagne (RFA), l'Italie, le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Irlande sont membres de la Communauté Économique Européenne (CEE). Au cours de l'année 85, l'Espagne et le Portugal ont rejoint ces pays. Le but de la CEE est de favoriser les échanges économiques et la libre circulation des biens entre les pays membres.

Le Commonwealth : C'est une fédération d'États souverains issus de l'ancien Empire Britannique, placés encore officiellement mais librement sous l'allégeance de la Monarchie du Royaume-Uni (Angleterre). Le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Ceylan, la Jamaïque, l'Inde et plusieurs autres en font partie.

ISRAËL

La création, en 1948, d'un foyer national juif, l'état d'Israël résultant du partage de l'ancienne Palestine ne fut pas accepté par les États arabes. Il en résultât une tension permanente qui aboutit à plusieurs conflits armés.

LE VIETNAM

Petit pays du sud-est asiatique, le Vietnam a connu de nombreux conflits tout au long de son histoire. La France s'y est trouvée engagée militairement et, à son départ, les États-Unis prirent la relève. Pour les États-Unis, la présence américaine au Vietnam devenait une question de prestige : ils devaient assurer une présence coloniale occidentale en Asie. En s'engageant avec le Sud-Vietnam contre les forces communistes du Nord-Vietnam (appuyées par la Chine), les États-Unis pensaient gagner et ce, rapidement. Ils durent cependant déchanter car la guerre fut longue, coûteuse et ils l'ont perdue.

Les premiers bombardements américains datent de 1964 et furent ordonnés par le président Lyndon B. Johnson. Ce dernier, en tant que président, était alors le chef de toutes les armées américaines.

Les Américains envoyèrent d'abord un contingent de 75 000 « Marines » en 1965. En 1968, ce nombre passait à 530 000. Malgré les attaques et les bombardements, les États-Unis s'enlisent, piétinent. Le Vietnam est devenu une épine au pied de l'Amérique. En 1968, le président Johnson accepte d'engager des négociations avec le gouvernement d'Hanoï (Nord-Vietnam).

Un cessez-le-feu intervient entre Saïgon (Sud-Vietnam) et Hanoï en 1973. C'est finalement en 1975 que le président Nixon ordonne le retrait complet des troupes américaines du Vietnam.

POLITIQUE À TRAVERS LE MONDE

Vous devez connaître des mouvements politiques qui se sont produits en Afrique, au Canada et aux États-Unis.

La bibliothèque d'Allô Prof est particulièrement utile pour comprendre ces aspects politiques

Apprenez-en davantage sur les grands politiciens québécois :

http://www.francogene.com/genealogie/politiciens/index.php

Apprenez-en davantage sur les grands politiciens canadiens :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_Premiers_ministres_du_Canada

HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA

L'histoire du Québec et celle du Canada sont intimement liées. Nous ne pouvons en dissocier l'étude.

Cette histoire se divise en **cinq périodes** : 1534 à 1760, 1760 à 1850, 1850 à 1896, 1896 à 1960 et de 1960 à nos jours.

On essaiera de voir clairement les caractéristiques de chaque période sur le plan social, politique et économique.

Si on vous indique les dates, il n'est pas nécessaire de les mémoriser. Il importe davantage d'insister sur l'ordre des événements.

1534 – 1760

De 1534 à 1760, la Nouvelle-France vit sous le régime français. Les marchands et le clergé ont deux optiques différentes : les premiers rêvent de voir la jeune colonie s'enrichir; le clergé souhaite le développement d'une population française et catholique.

Si le gouvernement français investit dans l'exploration du Canada, c'est qu'il compte d'enrichir. Le Canada regorge de fourrures, et comme la mode se développe en Europe, les fourrures connaissent une importante demande. Tout le développement économique tournera autour du commerce des pelleteries. La France ne créera pas d'industries en Nouvelle-France, mais se contentera d'en exploiter les matières premières.

Deux modes de vie vont s'affronter. On sera ou agriculteur comme le veut le clergé, ou coureur des bois, et négociateur en fourrures avec les Amérindiens.

Dans l'ensemble, malgré quelques incidents, les contacts entre les Français et les Amérindiens seront excellents.

1760 – 1850

En 1759, la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre marque le passage du régime français au régime anglais et l'abandon du Canada par la France.

Le clergé québécois craint, pour les colons, l'assimilation et, par-dessus tout, le protestantisme. De plus, l'idée d'établir une colonie française et catholique en Amérique du Nord est toujours présente.

Le clergé encourage donc les Québécois à se retirer sur leurs terres et à s'adonner à l'agriculture. Les Anglais deviennent maîtres de l'administration des affaires.

C'est alors que se forment des paroisses sur les territoires des anciennes seigneuries.

À cette époque, on ne parle pas d'industrie agricole, mais plutôt d'agriculture, de subsistance, d'autosuffisance. Les paysans ne produisent pas pour vendre, mais pour satisfaire leurs propres besoins; on produit pour son propre usage et on « troque » ce qu'on ne peut produire contre ses maigres surplus agricoles. L'hiver, les paysans s'engagent souvent comme bûcherons dans les chantiers.

Fidèles à l'idéal catholique, les familles deviennent nombreuses. Pour éviter l'assimilation, les élites québécoises prônent, de leur côté, la revanche des berceaux en demandant aux couples d'avoir beaucoup d'enfants. Les familles de 10, 12 ou 14 enfants ne sont pas rares. Mais l'idéal catholique et la revanche des berceaux n'expliquent pas entièrement ce phénomène; la famille nombreuse répond aussi à une nécessité économique; pour faire marcher la ferme, on a besoin d'une main-d'œuvre abondante.

Ceci va entraîner la surpopulation des campagnes. On ne peut plus diviser les terres. Les jeunes de cette époque ont deux choix : soit s'en aller en ville ou aux États-Unis, soit aller défricher, « faire de la terre » dans de nouvelles paroisses.

Les Canadiens français choisissent souvent la première solution. Il s'ensuit une immigration massive vers les États-Unis et les villes comme Montréal et Québec. C'est une période d'urbanisation massive pour la population québécoise.

L'Église voit d'un mauvais œil ces départs. Elle entreprend l'organisation d'un vaste mouvement de colonisation en Abitibi et au Lac St-Jean.

Pour ceux qui la connaissent, c'est dans ce cadre de colonisation que se situe la célèbre série « Les belles histoires des pays d'en haut », laquelle fut tirée du livre de Claude-Henri Grignon « Un homme et son péché ».

La crise sociale a atteint son point culminant lors de l'insurrection des Patriotes en 1837 et 1838. Le gouvernement britannique décida d'envoyer un observateur chargé de lui présenter un rapport. Lord Durham produisit en 1840 le rapport Durham. Il y préconisait l'union du Bas-Canada (francophone) et du Haut-Canada (anglophone) dans le but d'assimiler les Canadiens-français. L'union des deux Canada n'eut jamais les résultats escomptés par le gouvernement britannique.

1850 – 1896

Cette période comprend des changements économiques fort importants. Jusque-là, les quelques industries appartenaient surtout au **secteur primaire**. C'est-à-dire qu'elles n'étaient fondées que sur l'exploitation des ressources naturelles : le bois, les mines et les fourrures.

Avant 1850, les points forts du **secteur secondaire**, c'est-à-dire de l'industrie de transformation, étaient les forges du Saint-Maurice, quelques chantiers navals et une dizaine de scieries.

C'est surtout après 1850 que commencent réellement à se développer les industries du secteur secondaire. La seconde moitié du 19e siècle voit le passage de l'artisanat à la manufacture et de la manufacture à l'usine.

La présence d'une main-d'œuvre abondante, laborieuse et docile attire les industries. On abandonne le mercantilisme et on met en place les infrastructures qui permettront le développement du capitalisme moderne.

Durant cette période, un vent de panique souffle sur le clergé qui voit son influence diminuer au fur et à mesure que la population gagne la ville. De fait, pour les Québécois qui découvrent les attraits de la vie matérialiste, c'est un changement de mentalité.

En 1867, c'est la **Confédération du Canada**.

1896– 1960

Durant cette période, le Québec et le Canada connaissent un développement économique important, développement qui se trouve, cependant, ralenti par la crise économique de 1929. Le Canada participe aux deux guerres mondiales.

En 1936, la scène politique québécoise assista à l'arrivée de Maurice Duplessis, fondateur de l'union nationale. Il fut premier ministre de 1936 à 1939, puis de 1944 à 1959. Son cheval de bataille fut l'autonomie provinciale.

L'époque de Duplessis, c'est une époque de conservatisme. On prône un retour aux valeurs religieuses. Maurice Duplessis dirige un régime de droite, anticommuniste, antisyndical. Il encourage les grandes compagnies à développer nos ressources naturelles. Il meurt en1959.

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

L'année 1960 marque l'avènement d'une ère nouvelle pour les Québécois. C'est la révolution tranquille. Cette période n'est pas reconnue uniquement pour son changement politique, mais aussi pour son changement social, philosophique et culturel. Bref, il s'agit d'une révolution irréversible de notre mentalité.

Le Premier ministre libéral Jean Lesage est associé à la révolution tranquille, mais c'est sous le règne de Paul Sauvé que s'est amorcé le changement. Successeur de Duplessis, son gouvernement a posé les jalons d'un Québec moderne. Sous sa gouverne, 66 lois furent sanctionnées. Le règne de Sauvé fut cependant de courte durée; il est décédé après 100 jours de pouvoir.

En 1962, Jean Lesage sera reporté au pouvoir avec un nouveau mot d'ordre : **Maîtres chez nous**.

Le Gouvernement joue un rôle de plus en plus actif dans l'économie. Il crée la caisse de dépôts, le ministère des Affaires intergouvernementales, le conseil du Trésor. Le Québec reconnaît les syndicats et inaugure la Maison de Paris qui assurera dorénavant sa présence en France. C'est à cette époque aussi que l'on s'attaque à la nationalisation de l'électricité, qui entraînera la création d'Hydro-Québec.

Une autre réalisation importante du gouvernement Lesage est la formation du ministère de l'Éducation du Québec, faisant suite au rapport de la commission Parent qui avait été chargée par le Gouvernement d'enquêter sur l'éducation au Québec.

LA CRISE D'OCTOBRE

1970 marque une date importante dans l'histoire du Québec.

Le FLQ (Front de libération du Québec) passe des menaces aux actes. C'est sous le gouvernement libéral de Robert Bourassa qu'éclate la crise d'octobre. Un diplomate anglais du nom de James Richard Cross est enlevé. Suivent l'enlèvement et l'assassinat du ministre Pierre Laporte. La population québécoise est bouleversée, ce geste va à l'encontre des convictions profondes de tous les Québécois.

Le Québec vit dans un climat de peur. Les dirigeants libéraux sont dépassés par les événements et demandent l'aide du fédéral qui envoie son armée. Pour la deuxième fois, le Québec vit sous la loi des mesures de guerre.

1976

En 1976, le Parti québécois de René Lévesque l'emporte sur les libéraux. C'est la première fois qu'un parti politique qui prône l'indépendance accède au pouvoir.

Un des premiers projets de loi qu'il soumet au Parlement concerne le problème linguistique. C'est la loi 101 qui vient remplacer la loi 22 votée sous le régime libéral de Robert Bourassa.

La Charte de la langue française (loi 101) est encore en vigueur aujourd'hui, mais plusieurs de ses articles ont été déclarés inconstitutionnels et n'ont plus force de loi.

LE SYSTÈME POLITIQUE ET JUDICIAIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA

Pour terminer, il sera question des systèmes politique et judiciaire en vigueur au Québec et au Canada. Nous nous contenterons d'en voir les grandes lignes de fonctionnement.

SITUATION EXTÉRIEURE DU QUÉBEC ET DU CANADA

Sur la scène internationale, le Canada jouit d'une réputation enviable. La façon dont il conduit sa politique, son implication dans les programmes d'aide internationale et ses prises de position par rapport à la paix dans le monde inspirent le respect.

À la différence des États-Unis, le Canada n'a pas d'empire commercial à soutenir, ni de politique extérieure à imposer. Ceci facilite ses relations avec les autres pays.

Aux yeux de la communauté internationale, le Québec, membre de la francophonie, se distingue par ses particularités linguistiques et culturelles.

SITUATION INTÉRIEURE DU QUÉBEC ET DU CANADA

Les provinces canadiennes vivent, politiquement, dans un système fédéral. Les modalités de fonctionnement de cette fédération sont inscrites dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) qui est notre constitution.

Pour tout problème constitutionnel, le Canada devait consulter la Grande-Bretagne jusqu'en 1982, date du rapatriement de la constitution par le gouvernement libéral de Pierre Elliot Trudeau.

Le territoire canadien est formé de dix provinces et de deux territoires. Chaque province a un gouvernement qui lui est propre, mais se soumet à l'autorité du gouvernement central (fédéral) dans de nombreux domaines.

LE PARTAGE DES POUVOIRS

En 1867, lors de la signature de la Confédération, le gouvernement central et les gouvernements provinciaux ont procédé à un partage des pouvoirs. Ce partage est inscrit dans **l'AANB**.

Cependant, les choses ne sont pas si simples. Dans bien des secteurs, les pouvoirs provinciaux et centraux se chevauchent. Ce qui peut donner lieu à quelques frictions lors des prises de décision. La querelle opposant le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral en matière d'attribution des permis et des quotas en est un exemple.

Voici la répartition des principaux pouvoirs entre le fédéral et les provinces.

Juridiction fédérale :

1. L'assurance chômage;
2. Le service postal;
3. La défense du pays;
4. La navigation maritime;
5. La monnaie;
6. Le mariage et le divorce;
7. La loi criminelle.

Juridiction provinciale :

1. L'éducation;
2. La taxation directe dans les limites de la province;
3. Les hôpitaux autres que les hôpitaux de marine;
4. Les institutions municipales de la province;
5. Les licences de boutiques, de cabarets, d'auberges, etc.;
6. L'administration de la justice.

Chaque gouvernement exerce, dans les domaines qui sont sous sa juridiction, les pouvoirs législatifs, exécutif et judiciaire.

LE POUVOIR LÉGISLATIF

Le pouvoir législatif, c'est le pouvoir de faire des lois : à Québec et à Ottawa, c'est le parlement qui le détient.

Au fédéral, il est exercé conjointement par la Chambre des Communes et le Sénat. À Québec, c'est l'Assemblée nationale qui l'exerce seule.

Dans les législatures provinciales, on a déjà eu des Conseils législatifs (équivalents du Sénat) mais il n'en existe plus aucun aujourd'hui.

En réalité, le Sénat canadien n'a aucun pouvoir. Même si, théoriquement, il conserve un droit de veto sur tout projet de loi, il ne peut, en fait, l'exercer.

LE POUVOIR EXÉCUTIF

Que ce soit au provincial ou au fédéral, c'est le Gouvernement qui détient et exerce le pouvoir exécutif.

Le Gouvernement est formé par le Cabinet des Ministres.

Il ne faudrait pas confondre Gouvernement et Parlement. Si le premier n'est formé que des députés occupant une fonction ministérielle, le second, le Parlement, est formé de tous les députés, de quelque allégeance qu'ils soient. Par exemple, à la suite des élections fédérales de 1984, le gouvernement fédéral fut formé par des députés conservateurs. Le Parlement, cependant, comprenait des membres des partis libéral, néo-démocrate et conservateur.

Le pouvoir exécutif du Gouvernement revient à définir les politiques ministérielles et à les exécuter; il doit présenter les résolutions sous forme de projets de loi et les faire voter par le Parlement.

On dit que le Gouvernement est responsable devant le Parlement. Il doit répondre de ses actes devant l'ensemble des élus.

LE POUVOIR JUDICIAIRE

Le pouvoir judiciaire est exercé par les juges. Ces derniers, quoique nommés par le pouvoir exécutif, conservent une totale indépendance.

LE FONCTIONNEMENT DU PARLEMENT

Quand les parlements siègent, on dit qu'ils sont en session. La loi exige au moins une session par année, mais sa durée peut varier.

Dans les législatures provinciale et fédérale, le Parlement doit se pencher sur les projets de loi dans le but de les étudier pour ensuite les adopter ou, éventuellement, les rejeter.

Les projets de loi à l'étude peuvent être de trois sortes :

1. Certains, concernant les décisions ministérielles, ne peuvent être présentés que par le Gouvernement.
2. Les projets de loi concernant le droit public peuvent être présentés par tous les députés.
3. Le « bill » d'intérêt privé est présenté par des particuliers (individu ou compagnie). On peut, par exemple, présenter un bill privé pour faire annuler certaines clauses d'une succession.

La Chambre des communes à Ottawa et l'Assemblée nationale à Québec sont formées de représentants de la population, de députés élus lors d'élections. Leur nombre est variable; il est ajusté selon les chiffres du recensement.

Lors des élections, le Parti qui fait élire le plus de députés est appelé à former le Gouvernement. Il peut être majoritaire ou minoritaire.

On dit que le gouvernement est majoritaire quand il détient la majorité absolue, c'est-à-dire au moins la moitié des sièges plus un.

Un gouvernement est minoritaire quand, pour faire voter ses lois, il doit compter sur l'appui d'autres partis. Les gouvernements minoritaires sont instables et terminent rarement leur mandat. En effet, si un gouvernement voit un de ses projets de loi rejeté, il s'ensuit un vote de non-confiance et il doit déclencher d'autres élections.

En 1980, le gouvernement conservateur de Joe Clark a été battu de cette façon. Après avoir gouverné quelque temps avec l'appui du NPD (Nouveau Parti démocratique), les Conservateurs perdirent le pouvoir parce que leur budget ne fut pas adopté. Des élections générales furent déclenchées et le parti libéral reprit le pouvoir.

Le chef du parti au pouvoir devient premier ministre et le chef du parti qui est arrivé en seconde position devient Chef de l'Opposition.

LE CHEMINEMENT D'UN PROJET DE LOI

Un projet de loi doit franchir différentes étapes avant d'être accepté. Il passe d'abord en première lecture. Un débat suit cette lecture et les députés peuvent alors proposer des modifications ou des amendements. Le projet de loi passe ensuite en deuxième lecture. Un autre débat, dont la durée, cette fois, est limitée. Après la troisième lecture, on passe au vote. Il se fait à main levée. Le Parlement accepte ou rejette le projet de loi.

Mais pour que le projet prenne force de loi, il lui reste à recevoir l'assentiment du représentant de la Reine.

En effet, dans notre constitution (monarchie constitutionnelle), c'est le représentant de la Reine qui, en dernier lieu, doit accepter un projet de loi.

Cette fonction de représentant de la Reine est remplie au Canada par le Gouverneur général et dans les provinces par le lieutenant-gouverneur. Si, en principe, le représentant de la Reine a droit de veto sur tout projet de loi, en pratique, sa fonction est symbolique. Il n'a aucun pouvoir et accepte toujours de signer les projets de loi qu'on lui présente.

LE SYSTÈME JUDICIAIRE

Nous ne verrons pas ici en détail toutes les particularités du système judiciaire canadien. Nous nous contenterons d'étudier brièvement le fonctionnement des institutions que le citoyen utilise le plus fréquemment.

Au point de vue juridique, le Québec a un statut particulier par rapport aux autres provinces canadiennes. En effet, on y utilise le code civil français et le code criminel anglais, tandis qu'ailleurs au pays, le code civil et le code criminel sont anglais.

Le code civil relève du droit national privé dont la fonction est de régler les rapports à l'intérieur du pays, entre les personnes morales ou physiques. Par personnes physiques, on entend les individus, les particuliers. Le terme personnes morales s'applique aux sociétés, aux corporations, aux compagnies.

Le code criminel relève du droit public criminel et pénal. Il régit les rapports entre les citoyens et l'état, agissant au nom de la société. Sa fonction est de maintenir la paix et l'ordre. La principale caractéristique du droit pénal et criminel est le droit d'imposer une peine à ceux qui l'enfreignent. La peine imposée peut aller de l'imposition d'une amende à une peine d'emprisonnement. Anciennement, on pouvait aller jusqu'à l'imposition de la peine de mort.

Comme on l'a vu plus haut, ce sont les juges qui exercent le pouvoir judiciaire. Ils le font en présidant des tribunaux qui sont chargés d'administrer la justice.

Un même acte peut être jugé devant un tribunal civil et criminel. Par exemple, un voleur, pris sur le fait, tire sur le propriétaire d'une entreprise, le blesse et le rend partiellement invalide. Pour cet acte, il sera jugé devant un tribunal criminel; c'est l'État, la Couronne qui le poursuit. Mais, qu'il soit ou non condamné, des poursuites en dommages-intérêts pourront être intentées au civil par la victime ou sa famille.

LES DIFFÉRENTS TRIBUNAUX

A) Les tribunaux civils : Au civil, c'est le montant de la poursuite qui détermine le tribunal qui entendra la cause.

La cour des petites créances : Cette cour entend des causes dont la valeur est inférieure à 1 000 dollars. Le contribuable doit y agir lui-même; il ne peut être représenté par un avocat. Après l'audition des deux parties, le juge rend une décision qui est sans appel; elle est finale et irrévocable.

La Cour provincial : Les juges de la Cour provinciale sont nommés par le Gouvernement provincial. Ils entendent les causes dont la valeur est inférieure à 15 000 dollars. C'est aussi devant cette cour que se plaident les causes concernant les affaires municipales et scolaires.

La Cour supérieure : Bien qu'elle relève de l'autorité provinciale, ses juges sont nommés par le fédéral. Son rôle est d'entendre les causes dont la valeur est supérieure à 15 000 dollars.

B) Les tribunaux criminels : C'est la nature des infractions qui établit la compétence des tribunaux criminels. Ils jugent les infractions relatives aux lois de la province et aux lois fédérales, dont le code criminel.

La Cour municipale : Cette cour entend principalement les causes relatives aux infractions aux règlements municipaux.

La Cour des sessions de la paix : Seront jugés devant cette cour les individus accusés d'un vol de moins de 200 dollars, ainsi que ceux qui voudront être jugés par un juge seul, sans jury.

La Cour supérieure en matière criminelle : La Cour supérieure a une juridiction civile et criminelle. Quand elle entend les poursuites engagées en vertu du code criminel, on la désigne par le terme « Assises criminelles ». On y jugera, entre autres, les cas de meurtre, trahison, sédition, corruption de la justice. L'accusé sera alors entendu par un juge et douze jurés. Ce sont les jurés qui prendront position sur les faits et rendront le verdict, le rôle du juge se limitant à imposer une sentence.

Le Tribunal de la jeunesse : Ce tribunal exerce sa juridiction dans la plupart des cas où l'intérêt d'un enfant est en jeu. C'est devant le tribunal de la jeunesse que seront entendus les jeunes de moins de 18 ans ayant commis un acte contraire au droit pénal ou criminel. Les adultes ayant incité ces jeunes à commettre ces actes y seront aussi jugés. Pour la protection de l'enfant, les causes qui y sont plaidées demeurent confidentielles.

La Cour d'appel du Québec : Au civil et au criminel, toutes les causes qui font l'objet d'une contestation, d'un appel, y seront entendues.

La Cour suprême du Canada : Cette cour a la juridiction finale d'appel en matière criminelle ou civile. Les jugements de cette cour sont sans appel.

Voir aussi le lien Internet suivant pour les tribunaux provinciaux et canadiens :

https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/systeme-judiciaire/tribunaux-du-quebec

https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/just/07.html

Le lien suivant traite de tribunaux internationaux :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Cour_internationale_de_justice

LE FARDEAU DE LA PREUVE

En France, l'accusé doit prouver son innocence devant la cour; ici, cependant, La Couronne doit prouver la culpabilité de l'accusé.

Ainsi, au Canada, le fardeau de la preuve revient au tribunal, la Couronne.

CONCLUSION

Dans ce cahier vous avez pris connaissance des principales notions de base en géographie, en gestion économique, en politique et en histoire mondiale. Vous êtes également familiarisés avec l'histoire du Canada et du Québec, de même qu'avec leurs systèmes politique et judiciaire.

Nous vous proposons de valider vos acquis à travers le questionnaire rapide qui suit; semblable à celui du ministère, accompagné de son corrigé. Ceci devrait vous permettre d'évaluer vos connaissances, et par conséquent de mieux vous préparer.

BONNE CHANCE.

AUTOÉVALUATION

Voici une série de quarante questions dont les réponses sont à choix multiples. Elles vous donneront une idée du résultat que vous pourriez obtenir quand vous ferez votre test.

1. John F. Kennedy a été_____.
   A) Un ami personnel de Fidel Castro.
   B) Le leader de la révolution américaine.
   C) Assassiné en 1963 par Jack Ruby.
   D) Assassiné à Dallas en 1963.
   E) Président durant 10 ans.

2. Quel président américain fut assassiné en 1865?
   A) Andrew Johnson.
   B) Ronald Reagan.
   C) George Washington.
   D) Richard Nixon.
   E) Abraham Lincoln.

3. Il s'est lui-même fait nommer président à vie d'Haïti. C'est son fils Jean-Claude qui lui a succédé en 1971.
   A) P.E. Trudeau.
   B) Richard Hatfield.
   C) François Duvalier.
   D) Ernesto « Che » Guevara.
   E) Juan Carlos.

4. Dans la région de Montréal, le climat est_____.
   A) … méditerranéen.
   B) … équatorial.
   C) … continental humide.
   D) … arctique.
   E) … Aucune de ces réponses.

5. Pékin est la Capitale de quel pays?
   A) Le Japon.
   B) La Corée du Sud.
   C) La Chine de Taïwan.
   D) La Chine continentale.
   E) La Corée du Nord.

6. Quel est le plus grand des océans?
   A) L'océan Pacifique.
   B) L'océan Atlantique.
   C) L'océan Indien.
   D) L'océan Arctique.
   E) Ils sont tous égaux.

7. Dans la toundra, il ne pousse_____.
   A) … que des conifères.
   B) … que des feuillus.
   C) … que des conifères et des lichens.
   D) … que des mousses et des lichens.
   E) … rien du tout.

8. Le saumon du Pacifique se pêche_____.
   A) … en Gaspésie.
   B) … au Nouveau-Brunswick.
   C) … aux Îles-de-la-Madeleine.
   D) … en Colombie-Britannique.
   E) … dans les Maritimes.

9. Quelle culture est à la base de l'agriculture chinoise?
   A) Le blé.
   B) Le café.
   C) Le thé.
   D) L'avoine.
   E) Le riz.

.

10. De quelle organisation le Canada **ne** fait **pas** partie?
    A) L'O.T.A.N.
    B) L'O.N.U.
    C) Le Commonwealth.
    D) L'OP.E.P.
    E) N.O.R.A.D.

11. Le COMECON regroupe des pays_____.
    A) … du bloc de l'Ouest.
    B) … du bloc de l'Est.
    C) … tous les pays indépendants.
    D) … les pays en voie de développement.
    E) … Aucune de ces réponses.

12. Indira Gandhi, assassiné en 1984, fut le chef de quel État?
    A) L'Inde.
    B) Le Kurdistan.
    C) Le Népal.
    D) Le Bengladesh.
    E) La Chine.

13. En 1984, une fuite de gaz mortel a fait plus de 1 000 morts et des milliers de blessés. Dans quelle ville et dans quel pays?
    A) À Téhéran en Iran.
    B) À New Delhi en Inde.
    C) À Bhopal en Inde.
    D) À Mexico au Mexique.
    E) À Calcutta en Inde

14. Ce sont deux pays communistes :
    A) L'U.R.S.S. et les États-Unis.
    B) La Chine et le Canada.
    C) La France et l'U.R.S.S.
    D) Cuba et le Salvador.
    E) La Chine et l'U.R.S.S.

15. Cet océan est situé à l'est de l'Afrique.
    A) L'océan Atlantique.
    B) L'océan Indien
    C) L'océan Pacifique.
    D) L'océan Arctique.
    E) L'océan Antarctique.

16. Louis Riel, chef des Métis de l'Ouest canadien fut_____.
    A) … tué durant la guerre 14-18.
    B) … décoré pour son héroïsme.
    C) … pendu pour trahison en 1885.
    D) … un premier ministre de descendance amérindienne.
    E) … Aucune de ces réponses.

17. Accusé de meurtre, un homme veut être jugé devant un juge et un jury. Devant quelle cour se présentera-t-il?
    A) La Cour des sessions de la paix.
    B) La Cour supérieure en matière criminelle.
    C) La Cour municipale.
    D) La Cour des petites créances.
    E) La Cour provinciale.

18. Au Canada, de qui relève l'entretien des pénitenciers?
    A) Fédéral.
    B) Provincial.
    C) Ontario.
    D) Premier Ministre.
    E) Aucune de ces réponses.

19. Avant la révolution, la Russie était dirigée par_____.
    A) … un président.
    B) … un khan.
    C) … un tsar.
    D) … un tartare.
    E) … un mongol.

20. À la suite du scandale de Watergate, quel président américain a dû démissionner?
    A) Gerald Ford.
    B) Jimmy Carter.
    C) Ronald Reagan.
    D) John F. Kennedy.
    E) Aucune de ces réponses.

21. Dans quelle région du monde est situé le Vietnam?
    A) Europe.
    B) Extrême-Orient.
    C) Sud asiatique.
    D) Amérique du Sud.
    E) Inde.

22. Quel premier ministre québécois a détenu le pouvoir après Duplessis et avant Lesage?
    A) M. Bellemare.
    B) W. Laurier.
    C) P. Sauvé.
    D) J. Diefenbaker.
    E) R. Borden.

23. Le président américain Ronald Reagan a succédé à_____.
    A) Jimmy Carter.
    B) Robert Kennedy.
    C) Winston Churchill.
    D) Richard Nixon.
    E) Gerald Ford.

24. Quels sont les trois plus importants ports de mer au monde?
    A) Anvers, Rotterdam, San Francisco.
    B) Moscou, Londres, Los Angeles.
    C) Trois-Rivières, Londres, Québec.
    D) New York, Moscou, Rotterdam.
    E) New York, Rotterdam, Londres.

25. Dans l'histoire du Québec, par deux fois le gouvernement fédéral nous imposa la loi des mesures de guerre; en 1970 et durant la première guerre.

    Quels étaient les premiers ministres fédéraux qui l'ont ordonnée?

    A) Laurier et Diefenbaker.
    B) Bourassa et Trudeau.
    C) Borden et Taschereau.
    D) Laurier et Borden.
    E) Borden et Trudeau.

26. Trois provinces composent les plaines de l'Ouest, ce sont_____.

    A) … la Colombie-Britannique, le Manitoba, la Saskatchewan.
    B) … l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario.
    C) … l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba.
    D) … l'Ontario, la Colombie britannique, le Manitoba.
    E) … Aucune de ces réponses.

27. Sur quelles villes les États-Unis ont-ils envoyé des bombes atomiques en 1945?

    A) Tokyo et Pékin.
    B) Saïgon et Hiroshima.
    C) Hanoï et Hiroshima.
    D) Saïgon et Hanoï.
    E) Nagasaki et Hiroshima.

28. La Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne sont des pays_____.

    A) … capitalistes.
    B) … en voie de développement.
    C) … d'Amérique du Sud.
    D) … du bloc de l'Est.
    E) … du Commonwealth.

29. Durant la seconde guerre mondiale, les pays de l'Axe étaient dirigés par_____.

A) … Churchill, Hitler, Louis X1V.
B) … Franco, Mussolini, Hitler.
C) … Washington, Lénine, Staline.
D) … Hitler, Mussolini, Hiro-Hito.
E) … Hiro Hito, Ho Chi Minh, Marx.

30. Parmi les lacs suivants, lesquels font partie de ce qu'on appelle les Grands Lacs.

A) Le lac St-Jean, le lac Huron, le lac Érié.
B) Le lac St-François, le lac Michigan, le lac des Esclaves.
C) Le lac Ontario, le lac Michigan, le lac Érié.
D) Le lac Huron, le lac St-Pierre, le lac Ontario.
E) Aucune de ces réponses.

31. Hong Kong est une colonne appartenant à_____.

A) … la Chine.
B) … au Japon.
C) … aux États-Unis.
D) … la Grande-Bretagne.
E) … la France.

32. Si je vais à Sao Paulo, je me trouverai dans la capitale de quel pays?

A) La Colombie.
B) Le Pérou.
C) Le Brésil.
D) Le Chili.
E) L'Argentine.

33. Dans l'ordre chronologique, lequel des événements suivants s'est déroulé le premier?

A) La création de l'état d'Israël.
B) La première guerre mondiale.
C) L'attaque de Pearl Harbour.
D) La crise économique de 1929.
E) La création de l'ONU.

.

34. À quel premier ministre du Québec associe-t-on la révolution tranquille?
    A) Daniel Johnson.
    B) Robert Bourassa.
    C) René Levesque.
    D) Maurice Duplessis.
    E) Jean Lesage.

35. À qui appartient le Labrador?
    A) Terre-Neuve.
    B) Nouveau-Brunswick.
    C) Québec.
    D) Ottawa.
    E) Aucune de ces réponses.

36. Quand les gens quittent la campagne pour aller s'établir en ville, c'est le phénomène _____.
    A) … d'industrialisation.
    B) … d'urbanisation.
    C) … de construction.
    D) … d'abandon.
    E) … Aucune de ces réponses.

37. L'industrie de la chaussure est une industrie de quel secteur?
    A) Primaire.
    B) Secondaire.
    C) Tertiaire.
    D) Quaternaire.
    E) Toutes ces réponses sont bonnes.

38. En Afrique du Sud, le gouvernement maintient un système ségrégationniste. Il a pour nom?
    A) Capitalisme.
    B) Mercantilisme.
    C) Apartheid.
    D) Esclavagiste.
    E) Dictature.

.

39. À quel pays associe-t-on les sandinistes?
    A) Iran.
    B) Nicaragua.
    C) Cuba.
    D) Chine.
    E) Russie.

40. Qu'est-ce que l'AANB?
    A) La Charte de la langue française.
    B) L'Assemblée nationale du Québec.
    C) Le code civil français.
    D) La constitution du Canada.
    E) Aucune de ces réponses.

CORRIGÉ

1. D	9. E	17. B	25. E	33. B
2. E	10. D	18. A	26. C	34. E
3. C	11. B	19. C	27. E	35. A
4. C	12. A	20. E	28. D	36. B
5. D	13. C	21. C	29. D	37. B
6. A	14. E	22. C	30. C	38. C
7. D	15. B	23. A	31. D	39. B
8. D	16. C	24. E	32. C	40. D

- Si vous avez obtenu plus de 65 %, (soit 26/40) alors tout va bien.
- Si votre résultat se situe entre 50 et 65 %, (soit entre 20 et 26), nous vous recommandons de relire les chapitres où vous avez rencontré quelques difficultés.
- Mais si vous avez obtenu moins de 50 %, c'est une bonne révision qu'il vous faudra faire.